

Réf: Dossier 330278

## Avis de constitution

### SOCIETE « IMIRI SOMA SARL »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX VALLONS ,  
Lot 51, Ilot 373

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 21 Juin 2024 reçus par Me Blanche SAKO, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 28 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMIRI SOMA SARL »

Objet : L'import - export ; L'achat de produits agricoles. L'exportation et l'importation de produits et services agricoles ; L'exportation et l'importation de produits divers ; L'importation de véhicules ; Le transport de marchandises ; Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'un des objets ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX VALLONS ,  
Lot 51, Ilot 373

Dirigeant(s) M DOUE YVES MCILLWAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06656 du 30/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI